Observatoire du climat et de l'économie au Maroc
climecomorocco.org

RAPPORT D'ANALYSE
BILAN · NOVEMBRE 2026

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT

COP31

Antalya

Le bilan : une conférence sans accord

Ce qui a été adopté, ce qui est tombé avec le « pacte d'Antalya », et ce que cela change pour le Maroc

Plénière du 22 novembre · Combustibles fossiles · Finance d'adaptation · Électrification · Lecture Maroc

Imad El Khlifi
Économie, économétrie et intelligence artificielle

Bilan arrêté au
22 novembre 2026

Anomalies annuelles de température au Maroc, 1950-2026

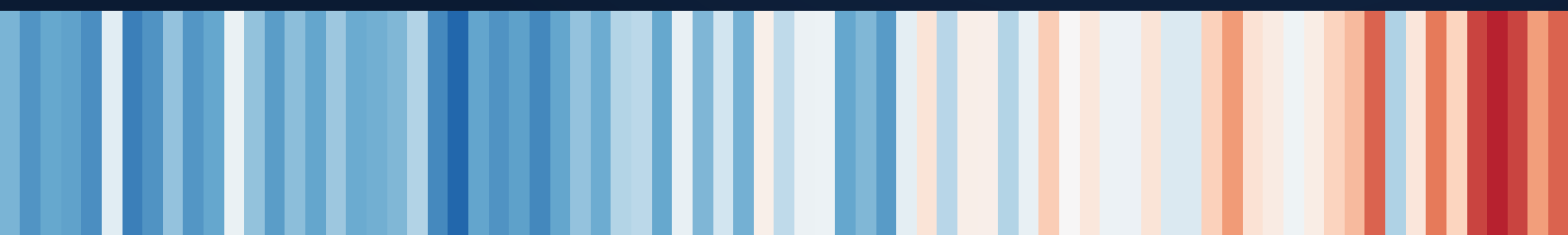

RAPPORT D'ANALYSE · NOVEMBRE 2026

COP31 Antalya

Le bilan : une conférence sans accord

Déroulé des négociations, positions exprimées lors de la plénière de clôture du 22 novembre 2026, décisions adoptées et décisions tombées, puis lecture des enjeux pour le Maroc à partir des données de l'Observatoire.

PÉRIODE COUVERTE

Du 9 novembre 2026, ouverture de la conférence, au 22 novembre 2026, fin de la plénière de clôture après deux jours de prolongation.

STATUT

Bilan rédigé le 22 novembre 2026 au soir. Toutes les décisions n'étaient pas encore publiées par la CCNUCC : les statuts indiqués s'appuient sur les déclarations officielles et les comptes rendus cités.

DONNÉES MAROC

Observatoire du climat et de l'économie au Maroc (climecomorocco.org), séries arrêtées au 22 novembre 2026, et sources officielles citées.

AUTEUR

Imad El Khlifi
Économie, économétrie et intelligence artificielle

Ce rapport fait suite à « COP31 Antalya : ce que dit le projet de décision finale » (19 novembre 2026). Pour le citer : El Khlifi, I. (2026). *COP31 Antalya : le bilan, une conférence sans accord. Ce qui a été adopté et ce que cela change pour le Maroc.* Observatoire du climat et de l'économie au Maroc, novembre 2026.

Sommaire

- Synthèse : huit messages clés 4
- La conférence en chiffres 5

1 Le déroulé : deux semaines et deux jours 6

2 Ce qui est adopté, ce qui tombe 9

3 Lecture pour le Maroc 12

4 La suite : de Bonn à Addis-Abeba 17

- Sources et méthode 19

SYNTHÈSE

Huit messages clés

La COP31 s'est achevée le dimanche 22 novembre 2026 sans décision de couverture, après deux semaines de négociations et deux jours de prolongation. Le travail technique n'a pas disparu pour autant, et les engagements des conférences précédentes restent en vigueur.

01 **Pas de texte politique final.** Lors de la plénière de clôture, le président de la COP31, Murat Kurum, a constaté l'absence d'accord et indiqué que les décisions proposées n'étaient pas adoptées. Plusieurs médias soulignent qu'aucune COP ne s'était terminée sans texte final depuis Copenhague, en 2009.

02 **La rupture s'est faite sur les combustibles fossiles.** Le dernier texte de la présidence ne les mentionnait plus. L'Union européenne, le Royaume-Uni, le Panama, les Îles Marshall et de petits États insulaires l'ont rejeté. Le Groupe africain a dit ne pas vouloir bloquer, malgré ses réserves ; le Groupe arabe a défendu les références au captage du carbone.

03 **Une partie du travail technique est adoptée.** Selon l'IISD et le secrétariat de l'ONU Climat, des décisions ont été prises sur les indicateurs d'adaptation (lignes directrices attendues d'ici octobre 2027), le Fonds pour l'adaptation et la transition juste.

04 **Beaucoup de choses tombent avec le « pacte d'Antalya ».** La feuille de route Antalya-Addis-Abeba sur la finance d'adaptation, l'objectif d'électrification inscrit dans le texte, le chiffre de captage du carbone et les paragraphes sur le commerce ne sont pas adoptés.

05 **L'électrification avance hors négociation.** Environ 90 pays soutiennent l'engagement de la présidence de porter l'électricité à 35 % de la consommation finale mondiale d'énergie en 2035. C'est un engagement volontaire, sans valeur de décision.

06 **Les écarts de financement restent entiers.** Le Fonds pour les pertes et préjudices a reçu environ 2,8 milliards de dollars de demandes pour 342 millions alloués. Le triplement de la finance d'adaptation d'ici 2035, décidé à Belém, reste sans base chiffrée.

07 **Rendez-vous à Addis-Abeba.** Les sujets non conclus repartent aux sessions de Bonn de juin 2027, puis à la COP32 en Éthiopie : une conférence africaine où la finance d'adaptation sera centrale.

08 **Pour le Maroc, l'adaptation reste la priorité.** Les années 2022 à 2024 ont déjà été 1,2 °C plus chaudes que la moyenne 1991-2020, et les modèles annoncent autant en moyenne pour 2031-2050, avec 13 % de pluie en moins. Le mécanisme européen d'ajustement carbone continue, lui, de s'appliquer.

REPÈRES

La conférence en chiffres

Les principaux repères de la COP31, d'après les sources officielles et les comptes rendus cités en fin de rapport.

9-22 nov.
durée effective, pour une clôture prévue le 20 novembre
CCNUCC, ONU Info

0
décision de couverture adoptée
plénière du 22 novembre

167
Parties ayant soumis une nouvelle CDN au 18 novembre 2026
projet de décision, §5

≈ 90
pays soutenant l'engagement « 35 × 35 » sur l'électrification
Zero Carbon Analytics, CNN

2,8 Md$
demandes au Fonds pour les pertes et préjudices, pour 342 M$ alloués
projet de décision, §53

× 3
triplement de la finance d'adaptation d'ici 2035, décidé à Belém, toujours sans base chiffrée
COP30

Oct. 2027
lignes directrices attendues pour les 59 indicateurs d'adaptation
IISD

2009
dernière COP terminée sans texte final, selon plusieurs médias
Copenhague

2027
COP32 à Addis-Abeba, en Éthiopie
conférence africaine

01

Le déroulé
deux semaines et deux jours

Une présidence partagée, trois versions du texte politique en une semaine et une plénière de clôture qui constate l'absence de consensus.

D'Antalya à la plénière de clôture

La COP31 s'est tenue à Antalya, en Türkiye, à partir du 9 novembre 2026. La Türkiye en assurait la présidence, avec Murat Kurum comme président de la COP ; l'Australie présidait les négociations, en la personne de Chris Bowen.

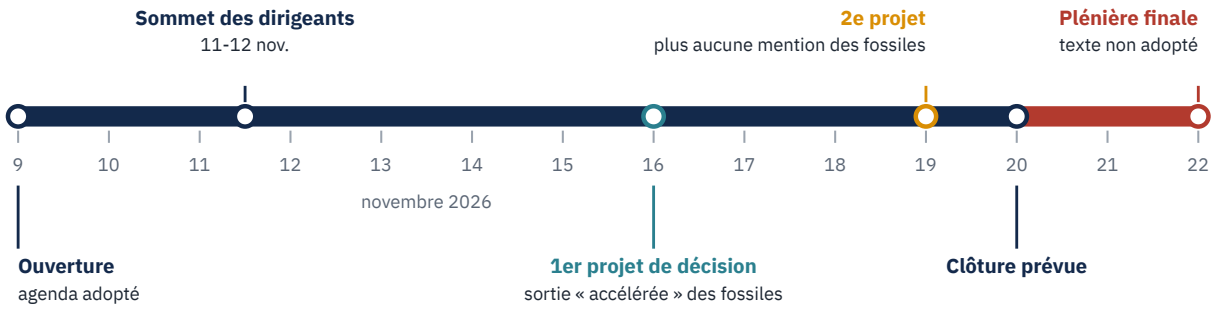

Les dates clés de la conférence

Sources : CCNUCC ; ONU Info, 22 novembre 2026 ; presse internationale pour le contenu des projets de texte.

Un texte réécrit trois fois

La décision de couverture est le texte politique qui chapeaute les décisions techniques d'une conférence. À Antalya, elle a connu plusieurs versions. Le premier projet appelait, selon la presse, à une action accélérée pour sortir des combustibles fossiles. Le projet du 19 novembre, analysé dans notre précédent rapport, n'en faisait plus aucune mention : l'objectif d'électrification de la présidence et une option chiffrée de captage du carbone en devenaient le fil conducteur énergétique.

Les versions suivantes n'ont pas rétabli la référence aux fossiles. Selon ONU Info, l'une d'elles reconnaissait que le réchauffement mondial devrait dépasser 1,5 °C et appelait à développer les technologies de retrait du carbone ; aucune n'a obtenu le consensus.

La plénière du 22 novembre

Prévue le vendredi 20 novembre, la clôture a été repoussée au dimanche 22, ce qui fait de la COP31 la conférence la plus longue de l'histoire du processus. En séance, Murat Kurum a constaté qu'il n'y avait pas d'accord sur le texte et que les décisions proposées n'étaient pas adoptées.

> *Il n'y a peut-être pas de consensus dans la salle de négociation. Il n'y a aucune ambiguïté dans la science.*
>
> António Guterres, secrétaire général des Nations unies, 22 novembre 2026 (traduction)

Qui a dit quoi

REJET

Union européenne

Objection formelle : le texte omettait toute référence aux combustibles fossiles ou à la transition hors de ceux-ci.

REJET

Panama, Îles Marshall, petits États insulaires

Un texte jugé en recul sur les engagements passés et insuffisant pour les pays en première ligne.

RÉSERVES SANS BLOCAGE

Groupe africain (Ghana)

Lacunes sur la finance, les pertes et préjudices et la transition juste, réduite à une seule phrase générale ; le groupe ne voulait pas bloquer le consensus.

SOUTIEN

Groupe arabe (Arabie saoudite)

Défense des références au captage et au stockage du carbone, rejet des accusations d'écoblanchiment.

APPEL À POURSUIVRE

Pakistan

N'a pas rejeté le texte et a appelé à continuer de chercher un consensus.

CONSTAT

Présidence des négociations

Résultat jugé décevant, mais avec des acquis, dont l'engagement de plus de 90 pays sur l'électrification.

Sources : ONU Info, 22 novembre 2026 ; CNN, 22 novembre 2026.

Ce que l'absence de décision de couverture ne change pas

Les décisions des conférences précédentes restent en vigueur : la transition hors des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques (Dubaï, 2023), l'objectif de financement climatique d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 (Bakou, 2024), l'appel à tripler la finance d'adaptation d'ici 2035 et les 59 indicateurs d'adaptation (Belém, 2025). Antalya n'ajoute pas de nouvel engagement collectif, mais n'en retire aucun.

02

Ce qui est adopté *et ce qui tombe*

L'échec porte sur le texte politique. Plusieurs décisions techniques ont été adoptées, et les engagements volontaires de la présidence existent en dehors des négociations.

Le tableau des résultats

Le tableau ci-dessous classe les principaux sujets de la conférence selon leur statut à la clôture. Il sera mis à jour lorsque la CCNUCC aura publié l'ensemble des décisions.

Sujet	Statut	Précision
Décision de couverture (« pacte d'Antalya »)	Non adoptée	Rejet de l'UE, du Royaume-Uni, du Panama, des Îles Marshall et de petits États insulaires
Transition hors des combustibles fossiles	Rien de nouveau	Le texte final ne les mentionnait plus ; l'engagement de Dubaï (2023) reste en vigueur
Électrification « 35 × 35 »	Hors négociation	Engagement volontaire soutenu par environ 90 pays ; pas d'objectif adopté par la CMA
Captage du carbone chiffré	Non adopté	Option chiffrée dans le projet, défendue par le Groupe arabe
Feuille de route Antalya-Addis-Abeba (finance d'adaptation)	Non adoptée	Elle figurait dans la décision de couverture
Indicateurs de l'objectif mondial d'adaptation	Adopté	Groupe d'experts nationaux ; lignes directrices attendues d'ici octobre 2027
Fonds pour l'adaptation	Adopté	Servira exclusivement l'Accord de Paris une fois la première part des fonds de l'article 6.4 convertie en recettes
Transition juste	Adopté	Suite des travaux sur le mécanisme décidé à Belém
Agriculture (travaux communs de Charm el-Cheikh)	Reporté	Renvoyé aux sessions de Bonn
Commerce et mesures unilatérales (dont MACF)	Non adopté	Les paragraphes figuraient dans la décision de couverture

Sources : ONU Info (22/11/2026) ; IISD, déclaration du 22/11/2026 ; Carbon Brief (18/11/2026) ; CNN (22/11/2026) ; Zero Carbon Analytics (19/11/2026). Statuts à confirmer à la publication des décisions par la CCNUCC.

Adaptation : un groupe d'experts, pas d'argent nouveau

Les Parties se sont entendues pour créer un groupe d'experts nationaux chargé d'affiner les 59 indicateurs adoptés à Belém et de rédiger des lignes directrices pour leur usage d'ici octobre 2027. Elles ont aussi précisé l'avenir du Fonds pour l'adaptation, qui servira exclusivement l'Accord de Paris lorsque la première part des fonds issue du mécanisme de l'article 6.4 aura été convertie en recettes.

En revanche, la question centrale pour les pays en développement, celle de la manière de tripler la finance d'adaptation d'ici 2035, reste ouverte : la feuille de route Antalya-Addis-Abeba, qui devait identifier des sources de financement prévisibles, figurait dans la décision de couverture et tombe avec elle.

Pertes et préjudices : un fonds sous-dimensionné

Les chiffres cités dans le projet de décision montrent l'ampleur de l'écart : environ 2,8 milliards de dollars de demandes pour 342 millions de dollars alloués. Aucune décision nouvelle n'est venue le réduire à Antalya.

Hors négociation : les engagements de la présidence

La présidence turque a porté un programme d'action distinct des négociations. Son engagement phare vise à faire passer l'électricité à 35 % de la consommation finale mondiale d'énergie en 2035, contre environ 22 % aujourd'hui ; environ 90 pays l'avaient soutenu au 19 novembre. D'autres initiatives portent sur l'efficacité énergétique des bâtiments et sur les déchets. Ces engagements sont volontaires : ils n'ont pas la valeur d'une décision de la conférence, mais ils ne disparaissent pas avec l'échec du texte politique.

Lecture favorable

Le cadre de l'Accord de Paris tient : aucune décision antérieure n'est remise en cause, les travaux techniques avancent, et une coalition large se forme autour de l'électrification, qui devient un levier concret de réduction des émissions.

Lecture critique

Pour la première fois depuis 2009, la conférence ne produit aucun message politique commun. Les sujets les plus attendus, la sortie des fossiles et la finance d'adaptation, sont reportés, alors que la fenêtre pour limiter le réchauffement se referme.

03

Lecture
pour le Maroc

Un pays déjà plus chaud, une eau sous tension, une électricité encore majoritairement fossile et des exportations exposées au mécanisme européen : ce qu'Antalya change, et ce qu'elle ne change pas.

L'adaptation reste la priorité

Le Maroc s'est présenté à Antalya comme un acteur du climat : le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, y a représenté le Roi au sommet des dirigeants des 11 et 12 novembre et rappelé l'objectif de réduire les émissions de 53 % à l'horizon 2035. Les données de l'Observatoire montrent pourquoi l'adaptation reste, pour le Royaume, l'enjeu le plus pressant.

Un réchauffement déjà au niveau de 2031-2050

Selon la réanalyse ERA5 traitée par l'Observatoire, les années 2022 à 2024 ont été en moyenne 1,2 °C plus chaudes que la moyenne 1991-2020. Trois modèles climatiques à haute résolution, dans un scénario d'émissions élevées, annoncent le même écart en moyenne pour 2031-2050 : les années record d'aujourd'hui deviendraient la norme.

+1,2 °C
température moyenne
de +1,1 à +1,3 selon le modèle

-13 %
pluie annuelle
de -4 à -18 % selon le modèle

29 → 39
jours à 35 °C ou plus par an
moyenne nationale

Le Maroc en 2031-2050 par rapport à 1991-2020
Source : Observatoire, d'après l'API Climate d'Open-Meteo (modèles CMIP6 HighResMIP EC-Earth3P-HR, MPI-ESM1-2-XR, MRI-AGCM3-2-S, corrigés vers ERA5-Land), scénario d'émissions élevées. Années complètes uniquement.

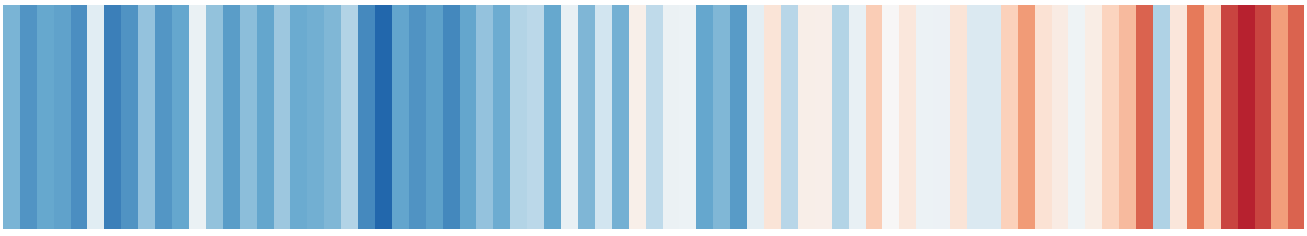

Le Maroc se réchauffe : anomalie annuelle de température, 1950-2026
Source : Observatoire, d'après ERA5 (Open-Meteo), 12 points régionaux, normale 1991-2020. 2026 provisoire. Record : 2023 (+1,35 °C) ; année la plus froide : 1972 (-2,17 °C).

L'eau : une année humide ne suffit pas

Au 18 novembre 2026, les barrages étaient remplis à 66,2 %, contre 31,1 % un an plus tôt. Mais le stock d'eau total mesuré par les satellites GRACE reste, sur septembre 2025 à août 2026, environ 32 km³ sous son niveau de 2003-2010. La sécheresse se lit aussi dans l'économie : de 1992 à 2025, la valeur ajoutée agricole a reculé en moyenne de 7,2 % les années sèches et progressé de 22,6 % les années humides.

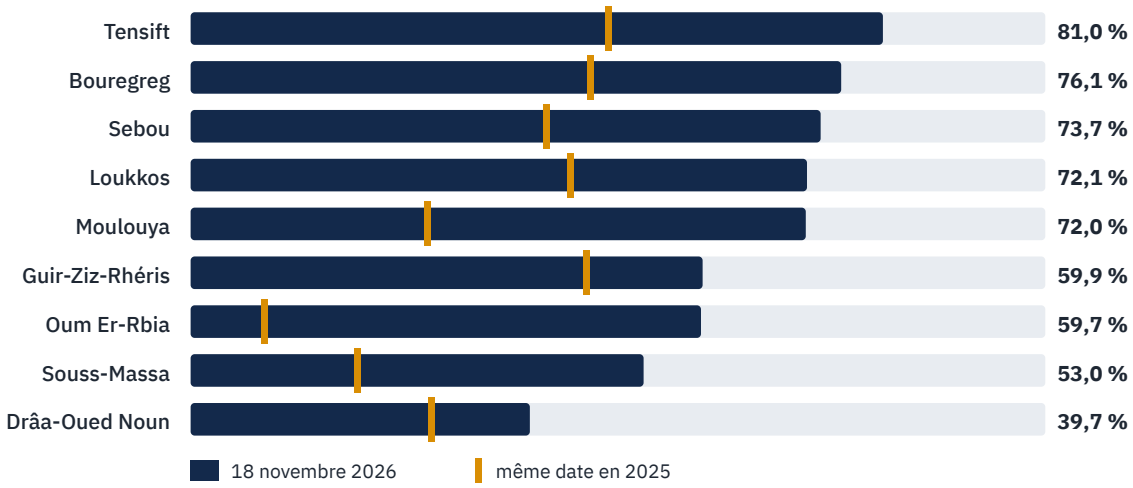

Taux de remplissage des barrages par bassin

Source : ministère de l'Équipement et de l'Eau, situation du 18/11/2026 (Observatoire). National : 66,2 % (11,28 Md m³), contre 31,1 % un an plus tôt.

> *Le report de la feuille de route sur la finance d'adaptation touche directement ces besoins : barrages, dessalement, nappes, agriculture pluviale. La COP32 d'Addis-Abeba, conférence africaine, sera le prochain moment pour la défendre.*

Énergie, commerce et engagements

Les sujets qui ont fait échouer le texte politique, fossiles et électrification, touchent directement le système électrique marocain. Le commerce, lui, reste hors du champ des décisions adoptées.

Une électricité encore majoritairement fossile

Selon les données d'Ember traitées par l'Observatoire, les combustibles fossiles ont fourni environ 65 % de la production d'électricité du Maroc de juillet 2025 à juin 2026, dont près de 55 % pour le charbon, et les renouvelables environ 35 %. La demande a progressé de 33,6 TWh en 2017 à 48,6 TWh en 2025. Les émissions du pays atteignaient 108,7 millions de tonnes équivalent CO_2 en 2024, dont la production d'électricité et de chaleur est le premier poste.

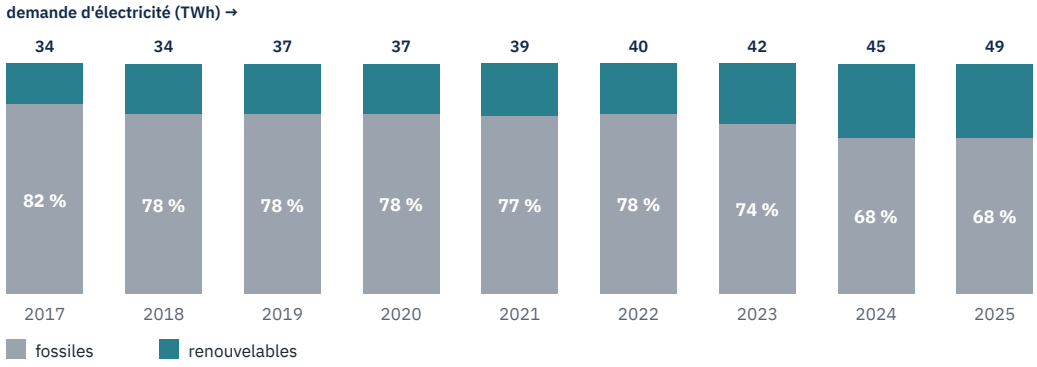

Électricité au Maroc : part des fossiles dans la production et demande annuelle

Source : Observatoire, d'après Ember (production mensuelle, hors importations nettes) ; demande annuelle : Ember. Années 2017-2025.

L'engagement « 35 × 35 » sur l'électrification se situe hors des négociations. Il rejoint la trajectoire marocaine (renouvelables, réseau, usages électriques), à condition que l'électricité supplémentaire soit décarbonée : électrifier avec une production à près de deux tiers fossile déplace une partie des émissions plutôt qu'elle ne les supprime.

La CDN 3.0 reste la boussole

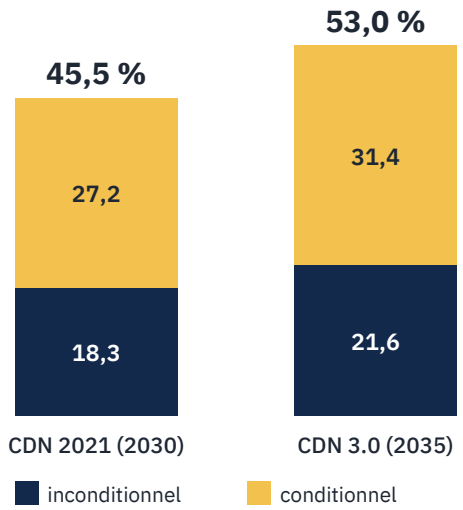

Réduction des émissions visée (vs scénario de référence)

Source : CDN du Maroc ; part conditionnelle 2021 calculée par différence.

La troisième contribution du Maroc vise une réduction de 53 % des émissions en 2035 par rapport au scénario de référence, dont 21,6 points sans condition et 31,4 points conditionnés à un appui international. L'échec du texte politique ne modifie pas cet objectif, mais la part conditionnelle dépend directement des financements que la COP31 n'a pas mobilisés.

Le mécanisme européen continue de s'appliquer

Les paragraphes du projet consacrés aux mesures commerciales unilatérales, qui visaient notamment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne, tombent avec la décision de couverture. Le mécanisme européen, en phase définitive depuis le 1er janvier 2026, n'est donc pas affecté par la conférence. Les exportations marocaines concernées vers l'UE, surtout les engrais, restent exposées.

Par secteur, 2023 (M$)

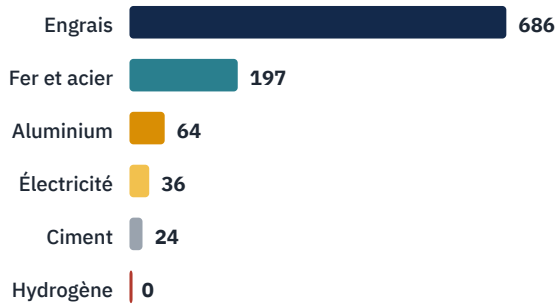

Total vers l'UE, 2012-2023 (M$)

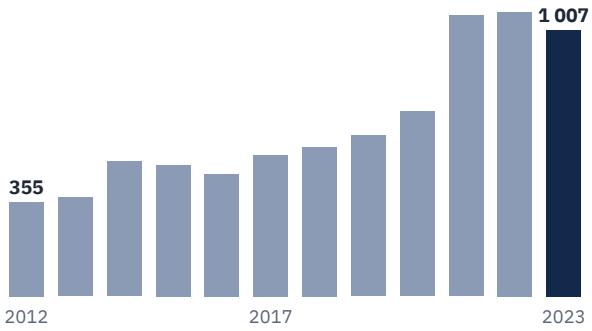

Exportations marocaines vers l'UE dans les secteurs couverts par le mécanisme européen

Source : UN Comtrade, traitement Observatoire (codes SH de l'annexe I du règlement (UE) 2023/956). 2024-2025 exclues (totaux déclarés incohérents).

04

La suite
de Bonn à Addis-Abeba

Les échéances qui comptent pour 2027 et au-delà, et les points d'attention pour le Maroc.

Le calendrier

Les sujets non conclus à Antalya reviennent aux sessions de Bonn en juin 2027, puis à la COP32 d'Addis-Abeba. Les échéances ci-dessous s'appuient sur les décisions adoptées et sur celles des conférences précédentes.

15 mars 2027	Contributions sur le fonctionnement du mécanisme de transition juste (selon les comptes rendus)	Transition juste
Juin 2027, Bonn	Sessions des organes subsidiaires : reprise des sujets non conclus, dont l'agriculture	SB66
Octobre 2027	Lignes directrices pour l'usage des indicateurs de l'objectif mondial d'adaptation	Adaptation
2027, Addis-Abeba	COP32, conférence africaine : finance d'adaptation, triplement d'ici 2035, suite de la feuille de route	COP32
2028	Fin du deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris, ouvert à Antalya	Bilan mondial
2035	Échéance du triplement de la finance d'adaptation (Belém) et de la CDN 3.0 du Maroc (-53 %)	Horizon

Points d'attention pour le Maroc

1. **Finance d'adaptation.** La base chiffrée du triplement d'ici 2035 et la feuille de route sur les sources de financement sont à reprendre d'ici Addis-Abeba. Les besoins du Maroc en eau et en agriculture en font un enjeu direct.
2. **Indicateurs d'adaptation.** Les lignes directrices attendues d'ici octobre 2027 détermineront ce que les pays mesurent et rapportent. Les séries nationales sur l'eau, la pluie et les cultures sont des atouts pour en tirer parti.
3. **Transition juste.** Les consultations sur le mécanisme de Belém concernent les régions et les secteurs exposés à la transition, dont l'électricité au charbon.
4. **Commerce et climat.** Sans texte à Antalya, le dialogue sur les mesures unilatérales reste ouvert ; le mécanisme européen continue de peser sur les exportations d'engrais, d'acier et de ciment.
5. **Une COP africaine.** Addis-Abeba offre au Maroc, fort de son expérience en énergies renouvelables, en gestion de l'eau et en coopération africaine, une tribune pour peser sur la finance d'adaptation.

ANNEXE

Sources et méthode

Conférence

CCNUCC. *COP 31*, page de la session (unfccc.int/event/cop-31) et page de la conférence (unfccc.int/cop31), consultées le 22 novembre 2026.

Présidence de la COP31. *Draft text prepared under COP 31 Presidency consultations on Presidency-led Party-driven cover decision*. Versions non éditées, novembre 2026 (unfccc.int).

ONU Info. « COP31 ends without climate pact as UN chief warns there is 'no ambiguity in the science' », 22 novembre 2026.

IISD. « COP 31 Ends Without Antalya Pact: Time to Rebuild Trust », déclaration du 22 novembre 2026.

Carbon Brief. « Cropped 18 November 2026: COP31 special edition », 18 novembre 2026.

CNN. « Global climate summit collapses as countries fail to agree on moving away from fossil fuels », 22 novembre 2026.

Zero Carbon Analytics. « Progress towards clean energy and electrification: COP31 update », 19 novembre 2026.

Agence MAP, reprise par allAfrica et Le Collimateur. Déclarations de M. Nasser Bourita à la COP31, 11 et 12 novembre 2026.

Données de l'Observatoire

Température : réanalyse ERA5 (Copernicus) via Open-Meteo, moyenne nationale, écart à 1991-2020. Projections : API Climate d'Open-Meteo, modèles CMIP6 HighResMIP EC-Earth3P-HR, MPI-ESM1-2-XR et MRI-AGCM3-2-S, correction de biais vers ERA5-Land ; moyennes annuelles des années complètes uniquement (l'année 2050 d'EC-Earth3P-HR, incomplète, est écartée).

Eau : ministère de l'Équipement et de l'Eau (barrages, 18 novembre 2026) ; GFZ GravIS RL06, missions GRACE et GRACE-FO (stock d'eau total, doi:10.5880/GFZ.GRAVIS_06_L3_TWS).

Agriculture et PIB : Banque mondiale, World Development Indicators ; indice de sécheresse SPEI sur six mois calculé en mars. Moyennes 1992-2025, 2020 exclue.

Électricité : Ember, données mensuelles et annuelles (CC-BY-4.0). Émissions : EDGAR (Commission européenne, JRC), diffusé par la Banque mondiale. Commerce : UN Comtrade, codes SH de l'annexe I du règlement (UE) 2023/956.

CDN 3.0 du Royaume du Maroc (2025), répartition entre objectifs inconditionnel et conditionnel.

> *Les citations sont des traductions libres. Les statuts des décisions sont ceux connus au 22 novembre 2026 au soir ; ils seront vérifiés à la publication officielle des décisions par la CCNUCC.*

À propos de ce rapport

Ce rapport dresse le bilan de la COP31, réunie à Antalya du 9 au 22 novembre 2026 : le déroulé des négociations, les positions exprimées lors de la plénière de clôture, les décisions adoptées et celles qui ne l'ont pas été, puis une lecture des enjeux pour le Maroc à partir des données de l'Observatoire.

Il fait suite au rapport « COP31 Antalya : ce que dit le projet de décision finale » (19 novembre 2026). Certains documents officiels de la conférence n'étaient pas encore publiés à la date de rédaction ; une mise à jour suivra si nécessaire.



Imad El Khlifi
Économie, économétrie et intelligence artificielle
Faculté d'Économie et de Gestion (FEG) de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi

climecomorocco.org
Données climatiques et économiques du Maroc,
mises à jour chaque jour.

Les analyses et opinions exprimées n'engagent que l'auteur. Les citations du projet de décision sont des traductions libres. Les données de l'Observatoire proviennent de sources publiques identifiées en annexe C. Reproduction autorisée avec mention de la source. © 2026 Imad El Khlifi.